

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 20 Septembre 2022
19 heures 00**

GF/EB

N° 002890

Affaires Culturelles -
Restauration et
numérisation d'un
registre de
délibérations du
XVème siècle -
Demande de
subvention au
Conseil
Départemental de
Vaucluse,
Commission
Patrimoine, et auprès
de la Direction
Régionale des
Affaires Culturelles

Affiché le :

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le Mardi 20 Septembre 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 14 septembre 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET donne pouvoir à Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Pierre DIDIER donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Amélie LEBRETON donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Sandrine BEAUTRAIS est nommé(e) Secrétaire.

Madame le Maire précise au conseil, que la Commune d'Apt attachée à son patrimoine archivistique, a lancé depuis l'année 2000, une campagne de restauration, d'abord des registres de cadastres anciens (le 1er commence en 1535) puis des registres de délibérations des XVème et XVIIIème siècles.

Lors des travaux de restauration, a également été réalisée la numérisation, permettant de limiter par la suite, la manipulation des registres originaux. Depuis 2000, le coût global des interventions effectuées, comprenant la restauration et la numérisation, s'élève à la somme de 44318,42 €, soit une dépense moyenne de 2014,47 € par an.

La restauration et la numérisation faisant l'objet de la présente délibération concernent un registre de délibérations du XVème siècle, côté BB 18.

Il s'agit de documents originaux uniques constituant la mémoire de la Ville d'Apt. Ce sont des outils incontournables de son histoire. Ces documents, fortement dégradés

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220920-2890-DE
Date de télétransmission : 23/09/2022
Date de réception préfecture : 23/09/2022

par le temps et les aléas de conservation, méritent d'être restaurés.

• **Registre coté BB 18**

Il est composé de 12 cahiers d'environ 16 feuilles chacun.

Son format est de 285 X 210 X 60 mm. Il couvre la période 1455-1460.

L'encre manuscrite, fortement endommagé par l'eau est aujourd'hui très effacée. Le papier a été fortement dégradé par l'eau et les micro-organismes : oxydation généralisée, déformations et fragilités. Les 20 dernières feuilles sont très lacunaires à cause du manque du « plat » inférieur de la reliure. Les coins sont aussi lacunaires et déformés sur les 20 premières feuilles.

La reliure présente une importante lacune de la couverture, la totalité du « plat inférieur » et environ 25% du plat supérieur et du dos sont absents, de même que la ceinture centrale. Les bandes de renfort en tête sont lacunaires à 75%. Les autres ont souffert du contact avec l'humidité qui a fortement rigidifié le cuir. Le registre présente une forte déformation et une rigidité du parchemin. Les supports de couture sont très fragilisés.

Coût de la restauration : 1543,24 € HT, soit 1851,89 € TTC.

Coût de la numérisation : 140,00 € HT, soit 168,00 € TTC.

Eu égard à l'intérêt historique et patrimonial de ces documents, il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de Vaucluse et de la direction régionale des affaires culturelles.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

PREND ACTE, des informations qui lui ont été communiquées.

APPROUVE, la restauration et la numérisation de deux registres de délibérations pour un coût global de 1683,24 €, soit 2019,89 € TTC.

SOLLICITE, le soutien financier du Conseil départemental de Vaucluse, à raison de 40% du montant de la dépense HT à savoir 673,30 € et de la direction régionale des affaires culturelles, à raison de 40% du montant de la dépense HT à savoir 673,29 €.

DIT, que les crédits, dépenses et recettes seront inscrits au prochain budget section investissement au programme 6100.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220920-2890-DE
Date de télétransmission : 23/09/2022
Date de réception préfecture : 23/09/2022